

Assistant-constructeur de fondations AFP

Assistante-constructrice de fondations AFP

Planification, bâtiment, génie civil

Durée

2 ans

Diplôme

Attestation fédérale de formation professionnelle AFP

Indications sur les salaires

1^e année d'apprentissage: 800–1200 francs
2^e année d'apprentissage: 1300–2000 francs

En tant qu'assistante-constructrice ou assistant-constructeur de fondations, tu prépares les sols pour des travaux de construction, pour qu'ils soient stables et sûrs. Tu aides à réaliser des sondages et des prélèvements pour connaître la composition des sols, et tu assures leur stabilité. Tu participes à des captages et consolides les sous-sols avec du ciment ou de l'acier.

Tâches

Préparation des travaux

- Préparer les outils et les machines nécessaires, les transporter et les déposer sur le chantier
- Suivre les instructions pour installer les engins et les foreuses
- Délimiter l'accès du chantier, poser les barrières de sécurité, les clôtures, les panneaux de signalisation et l'éclairage adéquat
- Aider les responsables à piqueter le terrain d'après les plans fournis
- Établir, au besoin, des esquisses

Sondage et sécurité

- Enlever la terre à l'aide d'une pelle, d'autres machines, piocher
- Sécuriser les excavations et protéger les fouilles, étayer des tranchées verticales pour éviter les éboulements, étanchéifier les parois, évacuer l'eau
- Examiner la nature des sols et ses différentes couches géologiques, déterminer s'ils sont composés de roches, minéraux, ou en cas de présence de gaz
- Injecter des matériaux à base de ciment à l'aide d'une pompe et de conduites pour consolider un terrain et en diminuer la perméabilité

Clôture des travaux

- Remettre le lieu du chantier en état et évacuer les déchets selon les prescriptions environnementales en vigueur
- Établir des rapports de travail
- Respecter les directives en matière de sécurité et de protection de l'environnement
- Entretien des outils et des petits engins mécanisés selon le mode d'emploi

Environnement de travail

En tant qu'assistante-constructrice ou assistant-constructeur de fondations, tu travailles sur des chantiers de génie civil en hauteur ou dans des excavations, en plein air et par tous les temps. Tu travailles en équipe et tu te déplaces souvent, car les mandats sont réalisés dans toute la Suisse. Tu portes un équipement personnel de protection, comprenant un casque, des gants et des chaussures renforcées. Tes horaires sont en général réguliers, mais peuvent varier selon la saison, l'hiver étant souvent moins chargé.

Tu travailles dans une entreprise de génie civil spécialisée dans la réalisation de travaux particuliers, comme l'exploitation de la roche ou l'étude des sols.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Résistance physique
- Habileté manuelle
- Résistance aux variations de température ou au mauvais temps
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité de représentation spatiale
- Capacité à supporter les bruits
- Disposition à de fréquents déplacements

Intérêts

- Travailler à l'extérieur
- Travailler avec ses mains
- Avoir une activité physique
- Se déplacer souvent

Formation

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise de génie civil

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales

Cours interentreprises

20 jours sur 2 ans dans une classe intercantonale romande, à Colombier (NE)

Durée

2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'assistante-constructrice ou d'assistant-constructeur de fondations

Formations continues

Apprentissage complémentaire

En tant qu'assistante-constructrice ou assistant-constructeur de fondations, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de constructrice ou constructeur de fondations

<https://www.orientation.ch/fr/professions/constructeur-trice-de-fondations-cfc>

. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

professions-construction.ch

<https://professions-construction.ch/>

Formations dans le domaine de la construction

Société suisse des entrepreneurs (SSE)

<https://www.entrepreneur.ch/>

INFRA Suisse

<https://www.infra-suisse.ch>

Organisation professionnelle neuchâtelois (CPNE)

<https://www.cpne.ch/les-poles/batiment-et-construction>

Pôle Bâtiment et Construction (CPNE-BC)

Bases legales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/51423?lang=fr>